

# Relations avec les organisations internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1983)**

PDF erstellt am: **12.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Par l'intermédiaire de sa Division des organisations internationales, le CICR a continué à maintenir et à développer ses contacts avec l'Organisation des Nations Unies, tant à New York qu'à Genève, ainsi qu'avec certaines institutions spécialisées dont les activités se déploient plus particulièrement dans le domaine humanitaire.

Ainsi, des observateurs du CICR ont à nouveau suivi les sessions annuelles

- de la Commission des droits de l'homme;
- de la Sous-commission de la lutte contre la discrimination et la protection des minorités;
- du Conseil économique et social (ECOSOC);
- de l'Assemblée mondiale de la Santé;
- de la Conférence internationale du travail;
- de la Commission de droit international;
- du Comité exécutif du Haut-Commissariat pour les réfugiés;
- de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ces réunions sont toujours l'occasion de nombreux contacts avec les délégations des pays membres et avec les représentants du secrétariat de ces organismes sur des questions d'intérêt commun touchant aux activités opérationnelles, aux problèmes des droits de l'homme et à divers aspects du droit international humanitaire.

Sans participer officiellement à la Conférence sur la question de la Palestine, qui s'est tenue à Genève du 29 août au 7 septembre, le CICR en a suivi les travaux comme invité spécial du secrétaire général de cette Conférence.

Sur le plan des activités opérationnelles, les contacts avec les pays donateurs dans l'action qui s'est poursuivie au Kampuchéa et en Thaïlande ont été maintenus, principalement à New York par le délégué du CICR auprès des organisations internationales, tandis que les activités en faveur des victimes du conflit au Liban ont fait également l'objet de concertations avec l'UNRWA et d'autres organismes.

Les relations avec le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) se sont poursuivies, notamment par la participation du CICR au 6<sup>e</sup> Séminaire sur l'adaptation et l'intégration des immigrants, qui s'est déroulé à Genève au mois d'avril, et à la 49<sup>e</sup> session du Conseil exécutif du CIM, en décembre.

Au plan régional, les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme ont été suivies à Strasbourg; par ailleurs, lors d'une visite effectuée à Genève, au mois de mai, la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie a été reçue au siège du CICR.

Le délégué auprès des organisations internationales à New York a maintenu des contacts avec l'Organisation des Etats américains, à Washington. Dans une moindre mesure, le CICR a été en relation avec les responsables de l'Organisation de l'Unité africaine, notamment à l'occasion de réunions préparatoires à la deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique, tenues à Arusha (Tanzanie), en mars, et à Genève, en décembre.

Le CICR a été représenté également, à titre d'observateur, au 7<sup>e</sup> sommet des pays non alignés, au mois de mars, à New Delhi.

Parmi les contacts avec de nombreuses organisations non gouvernementales, il convient de mentionner la participation du CICR, comme observateur, à la Conférence organisée par ces organisations au mois de décembre, à Genève, à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Enfin, le CICR a établi d'étroits contacts avec la Commission indépendante sur les questions humanitaires internationales, constituée au mois de juillet, à Genève, sous la double présidence du Prince Sadrudin Aga Khan et du Prince Hassan de Jordanie. Accompagné du directeur des Activités opérationnelles et du chef de la Division des organisations internationales, le Président Hay a présenté devant cette Commission, réunie à New York au mois de novembre, un exposé sur les questions d'application du droit international humanitaire.